



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Bas-Rhin

**Inspection
de l'éducation nationale
Circonscription Strasbourg 4**

Affaire suivie par :
Véronique Willig
Tél. 03 69 20 93 42
Mél : ce.0671943Y@ac-strasbourg.fr
65 avenue de la Forêt Noire
67083 Strasbourg Cedex

Strasbourg, le 3 octobre 2024

L'Inspectrice de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directrices
et directeurs, Mesdames et Messieurs
les enseignantes et enseignants

Objet : Note de service formation continue

Les animations pédagogiques, en cohérence avec les priorités pour l'école primaire de la circulaire de rentrée 2024, proposent différents parcours pour les 3 cycles dédiés à l'enrichissement des compétences professionnelles des enseignant-e-s en mathématiques et français et dans les autres domaines d'enseignement ainsi que plusieurs formations départementales.

Le plan de formation se caractérise aussi par le déploiement de parcours institutionnels (Laïcité, lutte contre les intimidations et le harcèlement...), la poursuite des Plans Français et Mathématiques avec l'accompagnement en constellation et la prise en compte des situations spécifiques des écoles suite à leur évaluation et/ou à l'élaboration de leur projet d'école.

Le Plan Maternelle continue à se déployer. Cette année deux nouvelles conférences sont proposées :

- « la motricité au service de l'intelligence » avec Josette Serres, docteur en psychologie du développement ;
- « développement langagier et éducation au développement durable (EDD) » avec Yves Soulé, maître de conférence en didactique du langage, en lien avec le congrès national de l'AGEEM accueilli à Colmar du 2 au 4 juillet 2025.

Vous relèverez une nouveauté cette année : afin de faciliter l'inscription sur GAIA, chaque école trouvera dans l'annexe 2, les parcours qui lui sont dédiés par cycle.

La campagne d'inscription se déroulera du **jeudi 03 au dimanche 13/10 inclus**, avec une indisponibilité de l'application GAIA les 7, 8 et 9 octobre prochains. Elle sera suivie d'une période de traitement et de régulation des inscriptions en circonscription jusqu'au 18 octobre. Les enseignant-e-s concerné-e-s par cette action seront contacté-e-s individuellement par mail sur leur adresse académique.

Je vous remercie pour votre engagement dans votre formation.

Inspectrice de l'éducation nationale

Véronique Willig